

Appel à candidatures

Recrutement pour le Comité technique d'examen des propositions

Le Conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme recherche actuellement des professionnels de la santé, de la santé publique et du développement pour siéger au sein de son organe d'examen indépendant, le Comité technique d'examen des propositions (CTEP).

Le Fonds mondial compte sur le CTEP pour veiller à ce que ses investissements dans les programmes de pays soient stratégiquement ciblés, techniquement pertinents et conformes à la [Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#) : Combattre les pandémies et bâtir un monde plus sain et plus équitable. Le rôle principal du CTEP est d'étudier les demandes de financement reçues par le Fonds mondial, conformément aux [critères d'examen](#) approuvés par le Comité de la stratégie du Conseil d'administration.

Nous recherchons des spécialistes dotés d'une expérience professionnelle récente dans les pays maîtres d'œuvre du Fonds mondial, dans un ou plusieurs des principaux domaines d'expertise suivants :

- VIH ;
- Tuberculose ;
- Paludisme ;
- Systèmes résistants et pérennes pour la santé ;
- Équité, droits humains et égalité de genre, y compris le leadership communautaire ;
- Durabilité et financement du secteur de la santé ;
- Préparation et riposte aux pandémies.

La nouvelle stratégie du Fonds mondial comprend un objectif évolutif en lien avec la préparation et la riposte aux pandémies. Par conséquent, le Fonds mondial invite les personnes spécialisées en préparation aux pandémies qui possèdent également des connaissances sur le VIH, la tuberculose et le paludisme à poser leur candidature.

Le CTEP recherche également des personnes qui, en plus d'une expertise technique fondamentale dans les domaines susmentionnés, ont une expérience transversale dans les domaines suivants :

- Conception programmatique, mise en œuvre et gestion de services de santé intégrés et centrés sur la personne ;
- Suivi et évaluation ;

- Approches de santé novatrices ;
- Prévention de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels ;
- Contextes d'intervention difficiles.

Tous les candidats doivent être des experts dans leur domaine et posséder une expérience à l'échelle nationale dans la conception, la mise en œuvre, la gestion, l'orientation et l'évaluation de programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et/ou le paludisme ou de programmes généraux de santé publique et/ou fondés sur les droits. Le Fonds mondial recherche des personnes spécialisées dans divers pays et contextes de mise en œuvre, notamment dans des contextes d'intervention difficiles.

Les personnes candidates doivent posséder au moins dix ans d'expérience professionnelle et une solide formation académique (au moins un diplôme de master ou une formation professionnelle ou accréditation équivalente) dans au moins un des domaines d'expertise susmentionnés.

Le Fonds mondial recherche des personnes qui représentent une diversité de genres, d'appartenances ethniques, de sexualités, de handicaps ainsi que de nationalités, et qui proviennent des diverses régions géographiques des pays maîtres d'œuvre du Fonds mondial.

Compétences requises des membres du CTEP

Le travail du CTEP comprend un examen approfondi de documents techniques et programmatiques complexes, ainsi que la rédaction d'une évaluation détaillée et de recommandations.

Les personnes qui souhaitent travailler pour le CTEP doivent pouvoir démontrer leur expérience, leur compréhension et leur connaissance de l'un ou plusieurs des éléments suivants :

- Les dernières données scientifiques ainsi que les directives internationales et les orientations normatives actualisées, notamment les dernières évolutions et les nouvelles approches et technologies dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- La mise sur pied de systèmes résistants et pérennes pour la santé centrés sur la personne et intégrés, le renforcement des systèmes communautaires, les ripostes dirigées par les communautés et la préparation aux pandémies ;
- L'égalité de genre, les droits humains et l'équité, notamment en ce qui concerne les iniquités liées à la race ou aux origines ethniques ou autochtones ; la mobilisation et le leadership des communautés les plus touchées, en particulier les personnes affectées par le VIH, la tuberculose ou le paludisme ; et les programmes ciblant les populations clés et vulnérables ;
- L'amélioration des politiques, des stratégies et de la gouvernance en matière de santé, les capacités de planification et d'achat, de stockage et de distribution ; la mise en œuvre et l'utilisation de systèmes d'information sur les produits de santé ; les systèmes nationaux de réglementation et d'assurance qualité ; la prévention, la réduction et la gestion des déchets liés aux soins de santé ; le financement de la gestion des produits de santé ; et le renforcement des capacités du personnel ;
- L'élaboration et l'examen de plans stratégiques nationaux chiffrés et hiérarchisés ou d'argumentaires d'investissement ; et l'investissement stratégique pour un impact et une durabilité optimaux dans des contextes où les ressources sont limitées ;
- La pérennité et la transition, l'optimisation des ressources, les mécanismes de financement novateurs, les partenariats, le financement de la santé et l'orientation des marchés, notamment les modèles de paiement en fonction des résultats ;

- L'élaboration, la mise en œuvre, la gestion, l'évaluation et l'examen des programmes à l'échelle nationale et régionale.

Les candidats doivent être en mesure de démontrer qu'ils possèdent les compétences, l'aptitude et l'expérience nécessaires pour effectuer le travail du CTEP, notamment pour ce qui est des tâches suivantes :

- Interpréter les résultats programmatiques en s'appuyant sur des programmes ou des investissements antérieurs en vue d'éclairer la prise de décisions stratégiques, notamment en ce qui concerne les points suivants : centrage stratégique, combinaison appropriée d'interventions et choix des priorités pour un impact maximal dans différents contextes ; mise en place de programmes efficaces de qualité et élaboration de stratégies permettant i) de relever les défis liés aux systèmes communautaires et de santé et à la prestation de services, ii) d'améliorer la durabilité et de se préparer au retrait du soutien des donateurs, et iii) d'améliorer les résultats des programmes ;
- Examiner les demandes de financement et les documents connexes rédigés en anglais, et communiquer efficacement en anglais, notamment rédiger les résultats d'examen, présenter des résultats complexes et les enseignements tirés, et formuler des recommandations à l'intention des principales parties prenantes, à savoir, en particulier, les gouvernements, les partenaires techniques et de développement, les communautés et la société civile, et ce, à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Compétences

Les compétences fondamentales sont les suivantes :

- Une compréhension approfondie des principes, des valeurs fondamentales et de la mission du Fonds mondial, et un engagement personnel à cet égard ;
- Un niveau élevé de jugement dans des situations complexes ;
- Une capacité à agir comme représentant d'un comité d'examen au sein de partenariats et d'organes directeurs en qualité de chef reconnu ;
- Des compétences interpersonnelles, notamment la capacité à faire preuve de respect envers des personnes d'origines diverses dans le cadre de son travail ;
- Une capacité avérée à travailler de manière indépendante ou dans une équipe multiculturelle, et une bonne compréhension des contextes culturels, notamment en ce qui concerne les identités raciales, ethniques ou autochtones ;
- Des compétences diplomatiques et dans les domaines stratégiques et décisionnels ;
- Des compétences avérées en matière de communication, à savoir la capacité à définir et communiquer efficacement des résultats complexes et les enseignements tirés aux principales parties prenantes du Fonds mondial ;
- Des normes éthiques élevées ;
- La capacité à s'adapter aux changements ;
- De solides compétences analytiques, notamment pour ce qui est de synthétiser les connaissances ;
- Une capacité avérée à traduire les données en politiques.

Disponibilité et engagement en termes de temps

Chaque année, le CTEP peut convoquer jusqu'à quatre réunions d'examen sur une période de 7 à 14 jours chacune. Celles-ci peuvent se dérouler en présentiel, à Genève, en Suisse (sur plusieurs journées entières) ou à distance (sur plusieurs demi-journées). À l'issue de ces réunions d'examen, en présentiel comme en ligne, les membres du Fonds mondial collaborent également par courriel à la finalisation des rapports d'examen du CTEP. Outre les réunions d'examen, les

membres du CTEP peuvent également être appelés à apporter leur contribution au Fonds mondial dans le cadre des groupes de travail du CTEP.

Processus de recrutement

La constitution du CTEP est renouvelée tous les trois ans, suivant les périodes d'allocation triennales du Fonds mondial. Le Comité de la stratégie du Conseil d'administration du Fonds mondial se charge du recrutement et de la sélection des membres du CTEP, deux procédures qui suivent une démarche ouverte, transparente et fondée sur plusieurs critères par le biais d'un appel public à candidatures. Le processus de sélection comprend les étapes suivantes : première sélection des candidats, examen des candidats présélectionnés et décision finale du Comité de la stratégie. Tous les candidats seront informés de l'issue de leur demande d'ici janvier 2023.

Admissibilité

Le Fonds mondial invite les spécialistes du monde entier à présenter leur candidature. Veuillez toutefois noter que les personnes suivantes **ne sont pas admissibles** :

- Les employés du Secrétariat du Fonds mondial ;
- Les membres des instances de coordination nationale du Fonds mondial.

Si elles sont sélectionnées pour siéger au CTEP, les personnes occupant un poste au sein d'une structure de gouvernance du Fonds mondial devront démissionner, notamment pour ce qui est des organes suivants :

- Le Conseil d'administration du Fonds mondial, y compris les suppléants, les référents de circonscription, les membres des comités permanents et les personnes qui participent aux réunions du Comité ou du Conseil d'administration dans le cadre des délégations de circonscription ;
- Le Comité de la stratégie du Fonds mondial ou les comités d'approbation des subventions, y compris leurs suppléants.

Veuillez noter que les employés des partenaires techniques du Fonds mondial sont quant à eux **admissibles**. Si elles ont été choisies pour siéger au CTEP, ces personnes rempliront un formulaire annuel de manifestation d'intérêt et se retireront éventuellement de l'examen des demandes de financement en cas de conflit d'intérêts, potentiel ou apparent.

Présentation d'une demande

Vous pouvez soumettre votre candidature pour le Comité technique d'examen des propositions d'ici au dimanche 24 juillet 2022 en cliquant [ici](#).

Si vous ne pouvez pas soumettre de demande en ligne (par exemple en raison d'une connectivité Internet limitée), veuillez télécharger un exemplaire du formulaire de candidature (disponible [ici](#)), puis envoyer ledit formulaire dûment rempli et votre CV aux adresses suivantes : TRPrecruitment@devex.com et TRPrecruitment@theglobalfund.org. Cette démarche ne s'applique que dans des circonstances exceptionnelles.

Principes et valeurs du Fonds mondial

Le Fonds mondial a été créé en 2002 afin de recueillir, d'investir et de gérer des fonds pour lutter contre trois des maladies infectieuses les plus mortelles, à savoir le VIH, la tuberculose et le paludisme.

La mission du Fonds mondial repose sur quatre principes – le partenariat, l'appropriation nationale, le financement fondé sur les résultats et la transparence – qui permettent aux maîtres d'œuvre de mener la lutte contre les trois maladies, avec le soutien d'un large éventail de partenaires du secteur de la santé.

Le Fonds mondial valorise la diversité et s'engage à créer un environnement de travail reposant sur la confiance, le respect mutuel, la dignité et l'égalité des chances dans toutes ses pratiques, politiques, réglementations et procédures en matière d'emploi et de gestion.

Ressources liées

Pour [en savoir plus sur le CTEP](#), veuillez consulter :

- [Foire aux questions sur le processus de candidature pour le CTEP](#)
- [Témoignages des membres du CTEP](#)
- [Mandat du CTEP](#)
- [Directives à l'intention des membres du CTEP concernant l'éthique et les conflits d'intérêts](#)